



CERTIFICAT MATELOT PONT

Dates et lieux : 1^{ère} session : de septembre à décembre à Nantes
Date de dépôt des dossiers : mi-mai
2^{ème} session : de mars à juin à Nantes
Date de dépôt des dossiers : mi-janvier

Plan de formation :

❖ Conditions d'admission à l'entrée de formation :

- Avoir un niveau au moins équivalent à celui d'un CAP ou BEP, validé ou non par un diplôme,
- **Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer,**
- Etre titulaire d'une attestation de natation (50 m départ plongée).

❖ Conditions d'obtention du diplôme :

- Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat,
- Avoir suivi les contrôles en cours de formation.

Coût de la formation : Tarifs sur demande

Coût pris en charge par le **Conseil Régional des Pays de la Loire** et le **Fonds Social Européen**, pour les demandeurs d'emploi, ne pas avoir suivi de formation initiale depuis moins de 6 mois (possibilité de faire une demande de dérogation auprès de la Région).

Rémunération des stagiaires :

Les candidats bénéficiant de l'Allocation Chômage « Pôle Emploi » peuvent obtenir une allocation de retour à l'emploi par la formation. Veuillez consulter votre conseiller « Pôle Emploi » **AVANT** l'entrée en stage.

Les candidats n'ayant pas de droit chômage peuvent bénéficier d'une rémunération Région.

Les candidats non demandeurs d'emploi devront apporter la preuve de la prise en charge du coût de la formation soit par leur entreprise, soit par un Transition Pro.

Références réglementaires : code STCW, tableau A-II/4 et 5

Moyens pédagogiques mis en œuvre : [« Descriptif des sites de formation »](#)

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

Gouverner le navire et se conformer également aux ordres de barre
Assurer une veille visuelle et auditive adéquate
Contribuer à la surveillance et à la tenue du quart en toute sécurité
Faire fonctionner le matériel d'urgence et appliquer les procédures d'urgence
Participer à la tenue du quart à la passerelle en toute sécurité
Participer à l'accostage, au mouillage et autres opérations d'amarrage

Programme de la formation :

CONTENU	Volume
Module P1 – Appui (Navigation)	
- Navigation / Météorologie	31
- Règles de barre, feux, balisages, signaux / Tenue de quart	31
- Manœuvre embarcation	54
- Examen oral final	8
Module P2 – Appui (Manutention, arrimage de la cargaison et pêche)	
- Manutention et arrimage	3
- Matelotage / engins de pêche	54
Module P3 – Appui (Contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord, entretien et réparation)	
- Description et construction / Stabilité	22
- Sécurité	21
- Entretien et réparation	6
Module NP – Appui (National Pont)	
- L'environnement réglementaire	13
Certificat de Formation de Base à la Sécurité	52
Formation Spécifique à la Sûreté	10
Certificat d'aptitude à l'Exploitation des Engins et Radeaux de Sauvetage	30
TOTAL programme référentiel CMP	335

Rythme hebdomadaire : 34 heures

Durée de la formation : 335 heures

Nombre de semaines : 11

Validation : épreuves en court de formation

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard - 111 rue du Port Boyer – BP 51536 - 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017 -

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

E-Mail : LPM-Nantes@developpement-durable.gouv.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

MAJ le 18/03/2021